



KPMG S.A.  
Economie Sociale et Solidaire  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# *Ligue Nationale Contre le Cancer*

## *CD 95*

### ***Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2021  
Ligue Nationale Contre le Cancer CD 95  
2 boulevard Jean Allemane 95100 ARGENTEUIL

KPMG SA  
société française membre du réseau  
KPMG constitué de cabinets  
indépendants adhérents de KPMG  
International Limited, une société de  
droit anglais ("private company limited  
by guarantee").

SA  
Société de commissariat aux comptes  
Siège social : Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
775726417 RCS NANTERRE



KPMG S.A.  
Economie Sociale et Solidaire  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Ligue Nationale Contre le Cancer CD 95

2 boulevard Jean Allemane 95100 ARGENTEUIL

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée générale de la Ligue Contre le Cancer-Val d'Oise,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Ligue Nationale Contre le Cancer - Comité du Val d'Oise relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

#### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles

prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de nos appréciations des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note 4 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée générale.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de votre association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 7 avril 2022,  
KPMG S.A.

Erik Boulois,  
Associé

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>342 675.57</b>	<b>(190 056.37)</b>	<b>152 619.20</b>	<b>154 227.56</b>
Terrains	19 818.37		19 818.37	19 818.37
Constructions	287 004.31	(163 232.72)	123 771.59	131 051.55
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	35 852.89	(26 823.65)	9 029.24	3 357.64
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>342 675.57</b>	<b>(190 056.37)</b>	<b>152 619.20</b>	<b>154 227.56</b>
<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>	<b>220.00</b>		<b>220.00</b>	<b>908.76</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>181 345.35</b>		<b>181 345.35</b>	<b>37 307.72</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	181 345.35		181 345.35	37 307.72
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>708 147.67</b>		<b>708 147.67</b>	<b>537 848.35</b>
Valeurs mobilières de placement				9 760.00
Disponibilités	708 147.67		708 147.67	528 088.35
Charges constatées d'avance	16 552.36		16 552.36	9 288.76
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>906 265.38</b>		<b>906 265.38</b>	<b>585 353.59</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 248 940.95</b>	<b>(190 056.37)</b>	<b>1 058 884.58</b>	<b>739 581.15</b>
<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET À REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	544 164.73	551 587.17
Réserves statutaires ou contractuelles	544 164.73	551 587.17
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	172 614.96	(7 422.44)
Situation nette (sous total)	716 779.69	544 164.73
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>	<b>716 779.69</b>	<b>544 164.73</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	37 879.05	
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>	<b>37 879.05</b>	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	41 252.00	37 418.00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>	<b>41 252.00</b>	<b>37 418.00</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES</b>	<b>208 973.84</b>	<b>154 998.42</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 620.28	89 873.39
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	41 183.04	41 938.23
Dettes fiscales	3 606.00	4 436.80
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	61 564.52	18 750.00
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance	54 000.00	3 000.00
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>	<b>262 973.84</b>	<b>157 998.42</b>
Ecart de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 058 884.58</b>	<b>739 581.15</b>

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	41 400.00	40 832.00	568.00	1.39 %
Ventes de biens et services	27 836.09	10 104.00	17 732.09	
Ventes de biens . dont ventes de dons en nature	3 011.82	677.51	2 334.31	
Ventes de prestations de service . dont parrainages	24 824.27	9 426.49	15 397.78	
Concours publics et subventions d'exploitation	131 854.57	116 266.61	15 587.96	13.41 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	503 205.44	436 055.22	67 150.22	15.40 %
Dons manuels	501 157.44	411 565.50	89 591.94	21.77 %
Mécénats	2 048.00	2 500.00	(452.00)	-18.08 %
Legs, donations et assurances-vie		21 989.72	(21 989.72)	
Contributions financières reçues	425 009.08		425 009.08	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	830.56	1 267.00	(436.44)	-34.45 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 130 135.74</b>	<b>604 524.83</b>	<b>525 610.91</b>	<b>86.95 %</b>
Achats de marchandises	876.57	1 096.69	(220.12)	-20.07 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	232 040.75	200 484.25	31 556.50	15.74 %
Aides financières	384 262.48	97 427.92	286 834.56	
Impôts, taxes et versements assimilés	8 561.00	8 763.00	(202.00)	-2.31 %
Salaires et traitements	182 496.65	179 270.09	3 226.56	1.80 %
Charges sociales	68 025.47	69 240.13	(1 214.66)	-1.75 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 527.64	14 761.65	(1 234.01)	-8.36 %
Report en fonds dédiés	37 879.05		37 879.05	
Autres charges	30 626.89	41 480.95	(10 854.06)	-26.17 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>958 296.50</b>	<b>612 524.68</b>	<b>345 771.82</b>	<b>56.45 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>171 839.24</b>	<b>(7 999.85)</b>	<b>179 839.09</b>	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	515.64	552.41	(36.77)	-6.66 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>515.64</b>	<b>552.41</b>	<b>(36.77)</b>	<b>-6.66 %</b>
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>515.64</b>	<b>552.41</b>	<b>(36.77)</b>	<b>-6.66 %</b>

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>172 354.88</b>	<b>(7 447.44)</b>	<b>179 802.32</b>	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	381.72	75.00	306.72	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>381.72</b>	<b>75.00</b>	<b>306.72</b>	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	121.64	50.00	71.64	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>121.64</b>	<b>50.00</b>	<b>71.64</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>260.08</b>	<b>25.00</b>	<b>235.08</b>	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 131 033.10</b>	<b>605 152.24</b>	<b>525 880.86</b>	<b>86.90 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>958 418.14</b>	<b>612 574.68</b>	<b>345 843.46</b>	<b>56.46 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>172 614.96</b>	<b>(7 422.44)</b>	<b>180 037.40</b>	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat		10 539.32 40 429.18	(10 539.32) 28 391.55	70.23 %
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>92 548.66</b>	<b>50 968.50</b>	<b>41 580.16</b>	<b>81.58 %</b>
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole		68 820.73 23 727.93	28 391.55 13 188.61	70.23 %
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>92 548.66</b>	<b>50 968.50</b>	<b>41 580.16</b>	<b>81.58 %</b>
NON AFFECTÉS				



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2021**

# TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....</b>	<b>&amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4</b>
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i> .....	6
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN .....</b>	<b>8</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	8
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	8
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	9
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i> .....	9
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	9
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	10
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	10
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i> .....	10
3.1.7 <i>Stocks</i> .....	11
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	11
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	11
3.1.3 <i>Disponibilités</i> .....	12
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	12
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	13
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	13
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	14
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	15
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	16
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i> .....	16
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	16
3.2.5 <i>Dettes</i> .....	16
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i> .....	16
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	18
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i> .....	18
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	19
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>19</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) .....	19
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	25
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	25
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	25
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i> .....	25
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	25
4.2.1.4 <i>Mécénat</i> .....	25
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i> .....	26
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	26
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	26
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	26
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	26
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	27
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	27

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	27
4.3	<b>CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION</b> .....	27
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i> .....	27
4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	28
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	28
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	28
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	29
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	29
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	29
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	30
4.4	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD</b> .....	30
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	30
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	30
4.5	<b>TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD</b> .....	31
4.6	<b>AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	40
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	40
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	40
4.7	<b>COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)</b> .....	41
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	41
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	43
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	43
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	<b>44</b>
5.1	<b>INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> .....	44
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	44
5.2	<b>AUTRES INFORMATIONS</b> .....	45
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	45
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	46
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	46
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	46

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### 1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Legs d'un montant total exceptionnel de **199 279 euros** :

- Mr. LE GAC 21 362 euros
- Mme NICAISE 36 916 euros
- Mme SMAGA 141 000 euros

- Assurance Vie d'un montant total exceptionnel de **204 918 euros** :

- Mr. QUINT 88 205 euros
- Mme SMAGA 48 266 euros
- Mme PECHAT 11 253 euros
- Mme SEKATCHEF 47 849 euros
- Mme ISACOVA 9 345 euros

Mentionner également les évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

#### 2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à postériori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part.  
Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistants, ou encore ne comportant pas de quote-part.  
Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.  
Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.
- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

## 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

*Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci. La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.*

*A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :*

- *Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;*
- *Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;*

### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	338 173	8 305	3 802	342 676
<b>Total</b>	<b>338 173</b>	<b>8 305</b>	<b>3 802</b>	<b>342 676</b>

#### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 231</b>	<b>3 582</b>
achat ordinateur	4 831	3 582
achat casque prevention	2 400	
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 074</b>	<b>220</b>
achat ecran dell	220	220
achat palpation mammaire	854	
<b>Total</b>	<b>8 305</b>	<b>3 802</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles Amort.Immobilisations corporelles Amort.Immobilisations financières	183 945	9 693	3 582	190 056
<b>Total</b>	<b>183 945</b>	<b>9 693</b>	<b>3 582</b>	<b>190 056</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts		NEANT		
Autres immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau		NEANT	NEANT
- Autres			
...			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b> → Autres immobilisations financières		0	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b> → Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	181 345	181 345	0
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	16 552	16 552	
<b>Total</b>	<b>197 897</b>	<b>197 897</b>	<b>0</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières		NEANT		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières			NEANT		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	142 267	
Livrets et comptes épargne	565 880	
Comptes à terme		
<b>Total</b>	<b>708 147</b>	<b>0</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
DIVERS	125	56
→		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→		
→		
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
<b>Autres créances</b>		
DON A RECEVOIR BN	55 612	18 264
PDT A RECEVOIR ARS	7 800	16 900
LEGS	116 714	0
DIVERS PDT A RECEVOIR	1 094	1 860
→		
→		
<b>Disponibilités</b>	<b>708 147</b>	<b>528 088</b>
<b>Total</b>	<b>889 492</b>	<b>565 168</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
FACTURE PITNEY BOWES	1 131	1 131
FACTURE STUDIO BOOK	15 136	0
FACTURE RICOH	285	0
...		
...		
<b>Total</b>	<b>16 552</b>	<b>1 131</b>

## 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2020	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2020
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>								
<b>Ecarts de réévaluation</b>								
<b>Réserves</b>	551 587	7 422		7 422				544 165
<b>Report à nouveau</b>								
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>								
<b>Subventions d'investissement</b>								
<b>Provisions réglementées</b>								
<b>Total</b>	<b>551 587</b>	<b>7 422</b>	<b>0</b>	<b>7 422</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>544 165</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		<b>40 000</b>	<b>40 000</b>	<b>37 879</b>	<b>0</b>	<b>37 879</b>
ARS - PARCOURS DE SOINS CANCER	2021	40 000	40 000	37 879		37 879
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...						
→ ...						
→		NEANT			NEANT	
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...			NEANT			NEANT
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...						
→ ...						
<b>Total</b>		<b>40 000</b>	<b>40 000</b>	<b>37 879</b>	<b>0</b>	<b>37 879</b>

### 3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant	196 A	7896 B	6896 C	196 D = A-B+C
<b>Ressources</b>						
<b>Legs :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→						
→						
→		NEANT				NEANT
→						
<b>Donations :</b>		0	0	0	0	0
→						
→			NEANT		NEANT	
→						
→						
→						
<b>Total</b>		0	0	0	0	0

### 3.2.4 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	37 418	3 834	0	41 252
→				
<b>Total</b>	<b>37 418</b>	<b>3 834</b>	<b>0</b>	<b>41 252</b>

#### 3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.5 Dettes

#### 3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0		
Dettes des legs ou donations	102 620	102 620		
Dettes fiscales et sociales	44 789	44 789	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	61 565	61 565		
Produits constatés d'avance	54 000	54 000	-	
<b>Total</b>	<b>262 974</b>	<b>262 974</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



### 3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>3 051</b>	<b>3 398</b>
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer	3 051	3 398
<b>Dettes sociales :</b>	<b>41 738</b>	<b>42 975</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	6 594	9 062
→ Caisse de retraite	1 604	2 103
→ Caisse de prévoyance	2 541	2 250
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	21 800	19 271
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	8 644	9 250
→ Prélèvement à la source	555	1 039
<b>Total</b>	<b>44 789</b>	<b>46 373</b>

### 3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>102 620</b>	<b>89 873</b>
→ FNP - Factures non parvenues BN	82 380	59 690
FACTURE FOURNISSEUR PUBLIC	11 777	8 946
FACTURE FOURNISSEUR INTRAGROUPE	8 463	21 237
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
...		
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Autres dettes :</b>	<b>61 565</b>	<b>18 750</b>
CHARGES A PAYER BN -RECHERCHE	53 200	18 750
CHARGES A PAYER AUTRES	8 365	
<b>Total</b>	<b>164 185</b>	<b>108 623</b>

### **3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN**

---

## **4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

### **4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)**

---

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

#### 4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	204 918
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432XXX	199 279
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
<b>TOTAL</b>		<b>404 197</b>

  

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>

  

<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>		<b>404 197</b>
-----------------------------	--	----------------

#### 4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
MECENAT	2 048	2 500
COLLECTIVITE LOCALE + AUTRE SUBVENTION	131 855	116 267
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
LEGS + ASSURANCE VIE	404 197	21 990
DONS MANUELS	501 157	411 565
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>1 039 257</b>	<b>552 322</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

##### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

##### 4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

##### 4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>	27 836	10 104
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
<b>Total</b>	<b>27 836</b>	<b>10 104</b>

### 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	2 121	0
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>2 121</b>	<b>0</b>

## 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;

- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie par l'analyse du temps de travail en heure de chaque salariées du comité. Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration du 15 décembre 2020.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	1 163	0	2 829	3 992
Assurance	330		1 626	1 956
Electricité et eau	2 516		3 145	4 661
Téléphone	1 372		1 499	2 871
Affranchissement	523	43 941	442	44 906
Autres (à préciser) ....				0
<b>Total</b>	<b>5 904</b>	<b>43 941</b>	<b>9 541</b>	<b>58 386</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	<b>68 709</b>	66 438
Actions d'information, de prévention et de dépistage	<b>85 235</b>	80 788
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	2 528	2 699
Actions de société et politique de santé	4 978	5 161
Frais d'appel aux dons et legs	27 845	27 170
Frais de fonctionnement (dont communication)	57 128	62 858
<b>Total</b>	<b>246 423</b>	<b>245 114</b>

#### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	130 207	119 846
Actions d'information, prévention, dépistage	149 214	143 508
Actions de formation	306	415
Actions de recherche	13 214	23 578
Actions autres	8 118	8 378
<b>Total</b>	<b>301 059</b>	<b>295 725</b>
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	29 200	20 300
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	340 826	64 888
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>370 026</b>	<b>85 188</b>

#### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

##### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### **4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources**

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

#### **4.3.4 Frais de fonctionnement**

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

<b>Rubriques</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Frais d'information et de communication	100	196
Frais de gestion	73 981	83 856
impôts & taxes	3 823	4 095
cotisation statutaire	10 413	12 859
autres charges	173	84
...		
...		
<b>Total</b>	<b>88 490</b>	<b>101 090</b>

#### **4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations**

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	37 879	0
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
<b>Total</b>	<b>37 879</b>	<b>0</b>

### **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

#### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMC x 1,5	23 728	10 539
Prestation		68 821	40 429
Autres (à préciser)			
<b>Total</b>		<b>92 549</b>	<b>50 968</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises											
Variation de stock											
Autres achats et charges externes											
Aides financières											
Impôts, taxes et versement assimilés											
Salaires et traitements											
Charges sociales											
Dotations aux amortissements et dépréciations				VOIR		AU		DOS			
Dotations aux prévisions											
Reports en fonds dédiés											
Autres charges											
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
<b>TOTAL</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>	0	0	0	0	0

REPORTING - COMITÉ DU VAL D'OISE			MISSIONS SOCIALES : Réalisation en Fr				
Tableau de passage CROD   CR CHR	31/12/2021	Écarts	Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	Actions de société et politique de santé	Actions internationales réalisées par l'organisme
31/03/2022 - 08:43							
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>958 296,50</b>		<b>130 206,73</b>	<b>149 214,24</b>	<b>306,27</b>	<b>8 117,55</b>	
Achats de marchandises	876,57		17,00	828,57		1,75	
Variation de stock							
Autres achats et charges externes	232 040,75		40 651,35	60 528,67		1 431,28	
Aides financières	384 262,48		14 236,62				
Impôts, taxes et versements assimilés	8 561,00		2 444,20	1 529,20		382,30	
Salaires et traitements	182 496,65		50 947,97	61 898,73		3 660,19	
Charges sociales	68 025,47		18 846,92	22 591,47		1 416,96	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 527,64						
Reportes en fonds dédiés	37 879,05						
Autre charges d'exploitation	30 626,89		3 062,67	1 837,60	306,27	1 225,07	
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>							
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions							
Intérêts et charges assimilées							
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de VMP							
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>121,64</b>						
Sur opérations de gestion	121,64						
Sur opérations en capital							
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions							
<b>AUTRES</b>							
Participation des salariés aux résultats							
Impôt sur les bénéfices							
<b>C.R</b>							
<b>C.E.R</b>	<b>958 418,14</b>		<b>130 206,73</b>	<b>149 214,24</b>	<b>306,27</b>	<b>8 117,55</b>	

ance			MISSIONS SOCIALES : Versements à d'autres organismes agissant en France						Réalisées à	
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	Actions de création-subvention-administration d'établissement	Autres actions	Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	Mission reversement legs	Autres actions	Actions de société et politique de santé	Actions réalisées par l'organisme
<b>13 213,96</b>			<b>29 200,00</b>			<b>340 825,86</b>				
1,75										
1 431,24										
			29 200,00			340 825,86				
382,30										
1 775,71										
741,22										
8 881,74										
<b>13 213,96</b>			<b>29 200,00</b>			<b>340 825,86</b>				



FRAIS DE RECHERCHE D'AUTRES RESSOURCES							FRAIS			
Frais de Recherche de Mécénat Recherche	Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades	Concours ext-parrainage entp Info, Prév, Dép	Concours ext-parrainage entp Formation	Concours ext-parrainage entp Recherche	Frais de recherche partenariat	Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	Frais d'information et de communication externe	Frais d'information et de communication interne	Frais de gestion	Formations administrative
							99,50		73 980,99	
									27,50	
							99,50		16 825,14	
									41 298,98	
									15 829,17	
									0,20	
							99,50		73 980,99	

DE FONCTIONNEMENT					DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE
Impôts et taxes	Cotisation statutaire 10%	Charges financières	Dotations aux amortissements	Charges exceptionnelles			
3 823,00	10 413,07	51,68	9 693,64		3 834,00		37 879,05
		51,68					
3 823,00							
			9 693,64		3 834,00		37 879,05
	10 413,07						
				121,64			
				121,64			
3 823,00	10 413,07	51,68	9 693,64	121,64	3 834,00		37 879,05

REPORTING - COMITÉ DU VAL D'OISE			PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					AUTRES F				
Tableau de passage CROD   CR PROD	31/12/2021	Écarts	Cotisations	Dons manuels non affectés	Dons manuels affectés	Legs, donations et assurances-vie non affectés	Legs et autres libéralités affectés	Mécénat	Manifestations	Ventes (dont abonnement à Vivre)	Prestations et autres ventes	Activités de récupération
31/03/2022 - 08:49												
COTISATIONS	-41 400,00		-41 400,00									
VENTES DE BIENS ET SERVICES	-27 836,09								-3 002,45	-2 981,82	-86,50	
Ventes de biens	-3 011,82									-2 981,82		
Ventes de prestations de service	-24 824,27								-3 002,45		-86,50	
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	-131 854,57											
VERSEMENTS DES FONDATEURS OU CONSOMMATIONS DE L												
RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-503 205,44			-477 359,19	-23 798,25			-2 048,00				
Dons manuels	-501 157,44			-477 359,19	-23 798,25							
Mécénats	-2 048,00							-2 048,00				
Legs, donations et assurances-vie												
CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES REÇUES	-425 009,08											
PRISES SUR AMORT., DÉPR., PROV. ET TRANSFERT DE CHARG	-830,56											
UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS												
AUTRES PRODUITS												
PRODUITS FINANCIERS	-515,64											
De participations												
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé												
Autres intérêts et produits assimilés	-515,64											
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges												
Différences positives de change												
Produits nets sur cessions de VMP												
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-381,72											
Sur opérations de gestion	-381,72											
Sur opérations en capital												
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges												
C.R	-1 131 033,10		-41 400,00	-477 359,19	-23 798,25			-2 048,00	-3 002,45	-2 981,82	-86,50	
C.E.R												





## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	6 912
<b>Total</b>	<b>6 912</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
<b>Produits exceptionnels</b>	
remboursement malakoff → ... → ... → ...	379
<b>Total</b>	<b>379</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
office depot rejet chque 2020 → ... → ... → ... → ... → ...	107 15
<b>Total</b>	<b>122</b>

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

---

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE Fondation	REPORTING - COMITÉ DU VAL D'OISE		Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
1. MISSIONS SOCIALES	671 084,61	613 069,75	380 912,87	317 955,79		
1.1 Réalisées en France	671 084,61	613 069,75	380 912,87	317 955,79		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	301 058,75	243 043,89	295 724,87	232 767,79		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	370 025,86	370 025,86	85 188,00	85 188,00		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	147 436,96	147 240,16	124 883,25	124 883,25		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	147 436,96	147 240,16	124 883,25	124 883,25		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	98 183,52	76 507,31	101 090,56	80 911,95		
3.1 Frais d'information et de communication	99,50	99,50	196,40	196,40		
3.2 Frais de fonctionnement	88 217,06	66 662,49	100 810,51	80 681,90		
3.3 Autres charges	9 866,96	9 745,32	83,65	33,65		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	3 834,00	3 834,00	5 688,00	5 688,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES						
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	37 879,05					
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>958 418,14</b>	<b>840 651,22</b>	<b>612 574,68</b>	<b>529 438,99</b>		
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>172 614,96</b>		<b>-7 422,44</b>			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	76 773,71	76 773,71	5 322,92	5 322,92
Réalisées en France	76 773,71	76 773,71	5 322,92	5 322,92
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	8 732,81	8 732,81	40 707,77	40 707,77
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	7 042,14	7 042,14	4 937,81	4 937,81
<b>TOTAL</b>	<b>92 548,66</b>	<b>92 548,66</b>	<b>50 968,50</b>	<b>50 968,50</b>

LA LIQUE Fondation	REPORTING - COMITÉ DU VAL D'OISE		Décembre 2021		Décembre 2020	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-977 154,45	-977 154,45	-487 540,63	-487 540,63		
1.1 Cotisations sans contrepartie	-41 400,00	-41 400,00	-40 832,00	-40 832,00		
1.2 Dons, legs et mécénat	-503 205,44	-503 205,44	-436 055,22	-436 055,22		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-432 549,01	-432 549,01	-10 653,41	-10 653,41		
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-22 024,08		-1 345,00			
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises						
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-20 811,80					
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-1 212,28		-1 345,00			
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-131 854,57		-116 266,61			
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS						
<b>TOTAL</b>	<b>-1 131 033,10</b>	<b>-977 154,45</b>	<b>-605 152,24</b>	<b>-487 540,63</b>		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-92 548,66	-92 548,66	-50 968,50	-50 968,50
Bénévolat	-23 727,93	-23 727,93		
Prestations en nature	-68 820,73	-68 820,73	-40 429,18	-40 429,18
Dons en nature			-10 539,32	-10 539,32
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>-92 548,66</b>	<b>-92 548,66</b>	<b>-50 968,50</b>	<b>-50 968,50</b>

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009	JRM	1 375	0	0	0	55	55
2010	Facade	10 859	0	0	0	723	723
2011							
2012							
2013	grille portail	1 483	0	0	0	59	59
2014							
2015	Amenagement	21 184	0	0	0	643	643
2016							
2017							
2018							
2019	ordinateur	5 336	0	0	0	1 779	1 779
2020	ordinateur	706	0	0	0	235	235
2021	ordin,- casque	8 305	0	0	8 305	400	400
	<b>Total</b>	<b>47 873</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 035</b>	<b>3 894</b>	<b>3 894</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2021	2020
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Autres :

##### - Engagements donnés :

La promesse unilatérale de vente signée par le comité pour la vente de l'immeuble situé au 2 boulevard Jean Allemane 95100 Argenteuil, chez Maître Benoit FARRANDO notaire à Paris 75008 au 32-34 rue Constantinople pour un montant de 795000 euros a été reconduit.

##### - Honoraires Commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6912 euros de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6912 euros TTC.
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestation de services entrant dans la diligence directement liée à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L822-11 : Néant.

## 5.2 AUTRES INFORMATIONS

### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	12	117		
<b>Bénévoles "administratifs"</b>				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	8	840	0,51	
<b>Bénévoles de terrain</b>				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	9	689	0,41	
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>1 646</b>	<b>1</b>	<b>23 728</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

### 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	8	9 097	5
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2 mecenats		
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>9 097</b>	<b>5</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	31
6257 - Réceptions	Restauration	
...	...	
...	...	
...	...	
	<b>Total</b>	<b>31</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **5175** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.